Un aperçu du féminisme arabe

C'est en 1909, qu'est apparu pour la première fois, dans le monde arabe, un terme équivalent à « féminisme » : l'Égyptienne Malak Hifni Nasif, sous le pseudonyme de Bahitat al-Badiya (chercheure de la campagne), publiait une compilation d'articles, préconisant l'amélioration des conditions de vie des femmes, sous le titre al-Nisaiyat 1. Le mot nisaï, dont il dérive, désigne en arabe ce qui est produit par les femmes ou ce qui concerne les femmes. Toutefois, la distinction faite par Margot Badran entre féminisme visible et féminisme invisible permet de faire remonter le féminisme arabe au XIXe siècle. En effet, le féminisme invisible, contrairement au féminisme visible, n'est pas explicite, mais il est présent dans la société sous la forme d'une prise de conscience des femmes de vivre, en tant que groupe, dans des conditions défavorables qu'il faut transformer, conscience qui se manifeste de diverses manières dans le discours ambiant.

De cette manière, on s'accorde pour affirmer que le féminisme arabe a connu trois phases : un féminisme invisible, principalement fondé sur l'islam, de 1860 à 1920; un féminisme ancré dans le nationalisme, et qui s'est manifesté à la fois par des protestations publiques des femmes et par l'émergence d'un mouvement organisé des femmes, de 1920 à 1969; et un féminisme qui se propage de plus en plus dans le tissu social mais qui fait face au fondamentalisme islamique, de 1970 à nos jours 2.

Le féminisme invisible

Les années 1860-1920 ont été le témoin de l'évolution du féminisme invisible dans le monde arabe, mais plus particulièrement en Égypte. Ce féminisme s'est manifesté tout d'abord par la circulation dans les harems d'un ensemble de poèmes et de livres littéraires produits par les femmes issues des classes bourgeoise et aristocratique. Quand une femme écrit un poème pour faire l'éloge d'un poème d'une autre femme, comme l'a fait la Syrienne Warda al-Yaziji (1838-1924) avec un poème de Warda al-Turk, on peut se demander, de prime abord, en quoi ce geste est féministe. Mais, comme l'expliquent Margot Badran et Miriam Cooke, dans le contexte socio-historique de réclusion où vivaient ces femmes, aussi bien l'acte d'écrire que l'acte de rentrer en communication avec des personnes autres que les membres de sa famille acquiert un sens de transgression des frontières et des interdits.

Plus tard, ces femmes ont fondé des salons littéraires, des clubs et des journaux féminins. Étant conscientes de leur subordination en tant que groupe, elles ont lutté, au moyen de leurs écrits, pour que les femmes aient un minimum de droits, principalement le droit à l'éducation, comme l'a fait, entre autres, la Libanaise Zainab Fawwaz (1860-1914) dans Al-Rasail al-Zainabiyya, (Les lettres de Zainab). De plus, les mémoires de l'Égyptienne Huda Shaarawi, considérée comme la première féministe arabe, révèlent que les femmes des salons des harems du Caire, en1890, soulevaient les questions du port du voile, de la réclusion et de la ségrégation des sexes, pratiques qu'elles attribuaient aux traditions patriarcales, et non pas à l'islam. D'ailleurs, ces femmes fondent la légitimité de leurs demandes féministes sur les principes de justice et d'équité de la religion. Dans ce sens, ces femmes ont contribué au débat national de la nahda (la renaissance culturelle) où de nombreux réformistes masculins, à l'instar de Rifaa Rafi el-Tahtawi (1801-1871) et de Shaikh Mohammad Abdou (1849-1905), évoquent l'enseignement authentique de l'islam pour légitimer entre autres le droit des femmes à l'éducation.

Le féminisme visible

La première apparition du féminisme visible, explicite, coïncide avec le dévoilement de deux femmes au Caire, en 1923. En effet, ce geste mémorable a eu lieu à la gare du Caire où une foule de femmes drapées de longs voiles noirs attendaient deux amies qui revenaient d'une réunion féministe internationale tenue à Rome. Quand ces dernières sont descendues du train, Huda Shaarawi (1879-1947), suivie de Saiza Nabarawi (1897-1985), se dévoilent, découvrant leur visage. Sur ce, la foule des femmes applaudit. Ce geste marque le début de la fin des siècles du harem, d'abord en Égypte où ce geste a aussitôt été imité par d'autres femmes des classes moyenne et supérieure, ensuite au Moyen-Orient dans les années 1930, au Soudan et au Maghreb, entre 1950 et 1960, et dans la péninsule arabique, à l'exception de l'Arabie Saoudite, entre 1970 et 1980.

Ainsi le féminisme arabe rentre dans sa deuxième phase qui se situe entre 1920 et 1969. Ce faisant, il se manifeste à la fois en tant que discours explicite et mouvement public organisé. Et contrairement aux idées dominantes véhiculées par certains stéréotypes, le féminisme arabe compte parmi ses précurseurs des hommes, à l'instar de l'Égyptien Qasim Amin (1865-1908) et du poète irakien Jamil Al-Zahawi, emprisonné, en 1911, pour avoir préconisé la disparition du voile et l'émancipation des femmes. Par ailleurs, si la requête des hommes féministes rejoint dans son contenu celle des femmes féministes, elle diffère quant à son fondement : pour celles-ci ce sont leurs conditions de subordination, qui est à la source de leur féminisme, tandis que pour les hommes, c'est plutôt l'influence du monde occidental. Ainsi, par exemple, c'est à la suite de certaines critiques émanant de l'Occident qu'Amin a examiné, dans son livre qui a fait scandale, Tahrir al-Mara (la Libération de la femme), la question du voile, pour conclure que ce qui incite les hommes à voiler les femmes, c'est leur peur de succomber aux charmes irrésistibles de ces dernières.

Ceci dit, d'ores et déjà, le féminisme arabe s'éloigne de la rhétorique religieuse qui servait de fondement au féminisme invisible, en s'inscrivant dans une perspective nationaliste et dans une logique de citoyenneté. Parallèlement, les femmes ont fondé des organisations nationalistes et féministes. Ainsi, les femmes ont activement participé aux luttes anti-coloniales. Si l'histoire classique a ignoré cette contribution, de récentes analyses féministes des faits historiques ont permis de la retracer. Parmi d'autres, Marnia Lazreq relate la participation héroïque des femmes algériennes dans les luttes de libération nationale.

En plus de cet engagement nationaliste, les femmes devenaient de plus en plus organisées et articulées au sein de leur mouvement féministe. En 1944, au Caire, la Conférence féministe arabe, réunissant des déléguées de l'Égypte, de l'Irak, du Liban, de la Palestine, de la Syrie et de la Transjordanie, a inauguré un féminisme pan-arabe. Elle a, par ailleurs, adopté cinquante et une résolutions, dont le but est d'atteindre l'égalité entre les sexes, y compris la féminisation de la langue, à l'intérieur de l'unité pan-arabe. À la suite de quoi, l'Union féministe arabe a été créée en 1945.

Toutefois, si le féminisme arabe aspirait à consolider la conscience féministe pan-arabe, il reliait également le combat des femmes arabes au combat universel des femmes. Huda Shaarawi, par exemple, a participé activement à de nombreux congrès féministes internationaux. De surcroît, en tant que présidente de la délégation égyptienne, au Congrès féministe international de Rome de 1923, elle n'a pas hésité à demander à Mussolini d'accorder le droit de vote aux femmes italiennes, lors de sa rencontre avec lui à la fin du Congrès. De façon similaire, comme le montrent les recherches de Roland Burke 3, l'une des voix féministes les plus puissantes lors de l'élaboration des droits universels dans le cadre des Nations Unies est celle de la déléguée irakienne, Bedia Afnan. En effet, c'est grâce à cette dernière que l'article 3, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, exige des États membres qu'ils assurent une égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Grâce à cet activisme, les femmes arabes ont pu obtenir un certain nombre de droits, tels que le droit à l'éducation et le droit au travail.

Un féminisme faisant face au fondamentalisme islamique

Depuis, le féminisme arabe rentre dans sa troisième phase, où il se propage de plus en plus dans le tissu social de certains pays comme le Maroc, l'Égypte, le Liban, la Syrie et l'Irak.

Ce féminisme se caractérise par la lutte des femmes pour leurs droits, soit au moyen de leurs écrits, telle la Marocaine Fatima Mernissi (1940-), soit à travers des activités collectives, à l'instar de la Ligue démocratique des femmes marocaines.

Toutefois, l'émergence du fondamentalisme islamique, qui fait du port du voile et de la réclusion des femmes un devoir divin, rend le combat des femmes arabes plus complexe : non seulement doivent-elle avancer des problématiques féministes à caractère universel, telles que l'inégalité juridique entre les sexes, mais aussi faire face à la délégitimation du féminisme arabe sous prétexte qu'il serait un phénomène occidental qui menacerait la religion. Ce sont de telles délégitimations qui rendent les recherches historiques précieuses dans ce domaine. Elles témoignent, comme ce bref aperçu a tenté de le faire, qu'un féminisme arabe a bel et bien existé en tant que réponse aux conditions sociales et historiques de subordination des femmes.

Osire Glacier
osire@hotmail.com
Canada

1 Margot Badran & Miriam Cooke (dir.) Opening the Gates, a Century of Arab Feminist Writing, London, Virago Press, 1990, p. xviii.

2 Ibid.; Nawar Al-Hassan Golley, Reading Arab Women's Autobiographies, Shahrazad Tells Her Story, Austin, University of Texas Press, 2003, pp. 27-34.

3 Roland Burke, "Why Women's Rights Aren't Just Western - The Forgotten History of Iraqi Feminism" in The Diplomat, 4 no 5, décembre/janvier 2005-6, pp. 46-47.

Communiqué de la famille de Mehdi Ben Barka après la diffusion de l'émission «Chahid»

L'émission «Chahid» de la 1ère chaîne de la Radiodiffusion Télévision Marocaine consacrée à mon père, Mehdi Ben Barka, diffusée les 3 et 10 février 2009, a été une caricature de ce que devrait être une émission à caractère pédagogique et historique, éclairant le public marocain sur les différents aspects de son histoire contemporaine.

Il est regrettable que le traitement d'un sujet de cette portée symbolique et qui touche une période cruciale de notre histoire ait fait appel à un pseudo-historien, un pseudo-chercheur, mais un vrai profiteur qui a fait de l'image de Mehdi Ben Barka son fond de commerce, s'accaparant et utilisant abusivement les documents familiaux. Cette démarche de la RTM relève beaucoup plus de l'à-peu-près journalistique que de la véritable investigation, sans l'approche rigoureuse et l'honnêteté intellectuelle que méritent la vie et l'action d'une personnalité de la dimension nationale et internationale que fut Mehdi Ben Barka.

Il est dommage que des historiens, des chercheurs universitaires, des acteurs et des témoins de cette période de notre histoire, encore vivants, n'aient pas été sollicités. Les biographes de mon père, ceux qui ont travaillé avec lui ou l'ont côtoyé en cette période n'ont pas été invités à s'exprimer. Le niveau de l'émission en aurait été rehaussé et notre mémoire collective enrichie.

Il est inadmissible qu'une intolérable censure ait été exercée à l'encontre de mes propos par les responsables de l'émission. La partie de mon intervention consacrée aux responsabilités politiques marocaines à l'origine de l'enlèvement et de l'assassinat de mon père a été purement et simplement coupée. Ma proposition d'une actualisation de mon interview sur les derniers développements de la recherche de la vérité sur le sort de mon père n'a pas été prise en considération.

Ainsi, le téléspectateur marocain va continuer d'ignorer que des mandats d'arrêts internationaux sont lancés contre des responsables sécuritaires marocains ou que les autorités politiques et judiciaires marocaines refusent de lever les obstacles face à l'action de la justice.

Il est intolérable qu'une émission de la télévision marocaine consacrée à l'histoire du Maroc contribue ainsi à la désinformation du public, réécrivant l'histoire dans le sens de la déculpabilisation des véritables responsables, au mépris de la vérité historique, offensant notre mémoire collective.

Belfort, 11 février 2009

• Bachir Ben Barka